



FOIX, le 20 décembre 2007

**Pôle TERRITOIRES**

32 av. Général de Gaulle  
09000 FOIX

Tél. 05.61.02.14.45  
Fax. 05.61.02.14.46

territoires@ariege.chambagri.fr

Monsieur Claude BERNET  
**Président de la Commission Particulière du  
Débat Public du Contournement Autoroutier de  
Toulouse**  
8 esplanade Compans Caffarelli  
Immeuble Atria  
31000 TOULOUSE

**N/Réf.** - BC-MNS n° 410 – E.563

**Objet** - Contournement autoroutier Toulouse

**Dossier suivi par M. CHEVALIER**

Monsieur le Président,

Je vous remercie d'avoir associé la Chambre d'Agriculture de l'Ariège afin de solliciter nos propositions dans le cadre du débat public relatif à l'opportunité d'un contournement autoroutier de Toulouse.

Le Bureau de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège s'est prononcé, au cours de sa séance du 19 décembre 2007, en faveur de l'hypothèse « Ouest + Sud » du projet de contournement autoroutier de Toulouse, estimant que cette solution permettrait d'offrir de nouvelles opportunités aux exploitants agricoles ariégeois, par un trafic facilité vers Bordeaux, Paris et l'ouest du Massif Pyrénéen.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, la profession agricole ariégeoise souhaite être associée le plus en amont possible de la procédure, tenue informée des orientations qui pourraient se dessiner, afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires à la réalisation de ce projet, en concertation avec l'ensemble des acteurs agricoles.

Les élus et services de la Chambre d'Agriculture sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président  
de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège,

François TOULIS.